



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 22 septembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DE LA CONSULTATION ET DE LA CONCERTATION SUR LE PROJET DE SCHEMA REGIONAL DU CLIMAT DE L'AIR ET DE L'ENERGIE (SRCAE)

Dominique Bur, préfet de la région Nord - Pas-de-Calais et Daniel Percheron, président du Conseil régional Nord – Pas-de-Calais ont arrêté le projet de Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), le 25 août 2011. Ce projet doit maintenant recevoir les remarques, suggestions et critiques constructives qui permettront de l'améliorer.

La consultation et la mise à disposition du public se déroulent du 15 septembre 2011 au 15 novembre 2011.

Le projet est consultable sur internet aux adresses suivantes : <http://www.srcae-5962.fr> - <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr> - <http://www.nordpasdecalais.fr>

ou sur place :

- au siège du Conseil régional du Nord – Pas-de-Calais,
- au siège de la préfecture de la région Nord – Pas-de-Calais,
- au siège des préfectures du Nord et du Pas-de-Calais,
- au siège des sous-préfectures d' Avesnes-sur-Helpe, Cambrai, Douai, Dunkerque, Valenciennes, Boulogne-sur-Mer, Béthune, Calais, Montreuil sur Mer, Lens, Saint-Omer.
- au siège de la DREAL.

Une concertation complémentaire est programmée avec l'organisation de 4 nouvelles réunions :

- le 13 octobre 2011 à l'Atria à Arras,
- le 18 octobre 2011 à l'ENTE à Valenciennes,
- le 19 octobre 2011 au Kursaal à Dunkerque,
- le 8 novembre 2011 à la salle du gymnase à Lille.

Le SRCAE s'inscrit dans les dispositions de la loi « Grenelle II » du 12 juillet 2010. Il concerne et implique tous les acteurs : collectivités locales, entreprises, agriculteurs, acteurs du bâtiment et des transports. Il propose des inflexions des politiques d'aménagement, de développement économique, de transport et d'urbanisme.

Le projet de schéma, fruit d'un intense travail de concertation entre l'Etat et la Région, propose notamment d'ambitieux objectifs de réduction des niveaux de consommation d'énergie dans tous les secteurs de 20 % d'ici 2020, une multiplication par 3 du niveau de potentiel des énergies renouvelables, des mesures d'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique, ainsi que le renforcement des actions visant à améliorer la qualité de l'air, sujet essentiel pour notre région.

Contacts presse :

Préfecture du Nord

Bureau de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50 - Fax : 03 20 30 56 82
pref-communication@nord.gouv.fr

DREAL Nord-Pas-de-Calais

Christine Diéval - communication
Tél : 03 20 13 48 76
christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr

Grégory Brassart – Service ECLAT

Chef de la division Energie-Climat

Tél : 03 20 31 10 87

gregory.brassart@developpement-durable.gouv.fr

Conseil régional Nord – Pas de Calais

Peggy Collette – Direction de la communication
Tél : 06 75 93 38 28
peggy.collette@nordpasdecalais.fr